



## Éoliennes, le choix du toujours plus

Après avoir soumis les campagnes, les marchands de vent s'attaquent au littoral. Cette nouvelle offensive, qui n'a rien d'écologique, nourrit une colère dont le gouvernement ferait bien de se méfier.

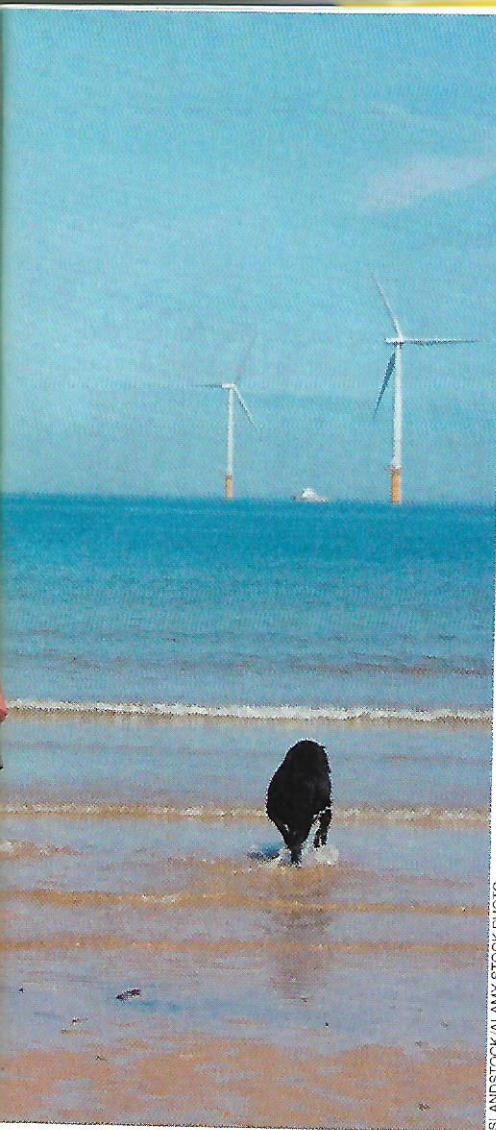
Les noms tombent, les uns après les autres, comme le récit d'une bataille, d'un bombardement : Le Tréport, Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Arromanches, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Yeu, Noirmoutier... C'est en face de ces sites admirables que se fixeront les parcs éoliens en mer dont le président de la République et le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, ont confirmé les emplacements à l'occasion d'un

récent déplacement en Bretagne. Précisons qu'en fait de parcs "marins", il s'agit de parcs côtiers, avec des éoliennes dites "les pieds dans l'eau" qui planteront leurs mâts désormais gigantesques à une dizaine de kilomètres du trait de côte. « L'éolien flottant, en pleine mer, aurait au moins permis de contourner l'opposition populaire, explique le député Les Républicains de la Somme Emmanuel Maquet, opposé au projet du Tréport. Tandis qu'à cette distance,

*on ne verra que ça, ça va être la fête foraine tous les soirs. La mer, l'horizon marin sont encore intacts, c'est rare, ne le gâchons pas ! »* Un argument facile à défendre ? « C'est tout le contraire, s'agace Emmanuel Maquet. On est considérés comme des abrutis quand on affirme ça... »

Pour les opposants aux différents projets, le coup est rude. « Les fonds marins sont très riches ici, ce n'est pas la mer du Nord, peu profonde, sableuse,





ISLANDSTOCK/ALAMY STOCK PHOTO

Les parcs d'aérogénérateurs, ici dans le nord-est de l'Angleterre, risquent fort de devenir le nouvel horizon du littoral français.

- 31 **Julien Aubert :**  
*« On fait de l'éolien une religion »*  
 32 **Les campagnes**  
**au bord de la crise de nerfs**

*toucher une petite subvention qu'il irait dépenser au bistrot », martèle le député. « À Saint-Brieuc, on va fragiliser les mille emplois d'une pêche durable, locale, respectueuse de l'environnement, pour quelque quarante postes que les éoliennes permettraient de créer », s'insurge Katherine Poujol. Sans compter qu'au vu de la technicité requise et du caractère principalement étranger des promoteurs et des matériaux, il est peu probable que les postes concernés soient offerts à des travailleurs locaux.*

*« C'est le plus beau de l'histoire, explique Fabien Bouglé, porte-parole du collectif Touche pas à nos îles!, qui défend le littoral de Noirmoutier et Yeu. Chez nous, il y aura 62 éoliennes. C'est Engie qui est à la manœuvre, avec la Caisse des Dépôts et les portugais d'EDP. Mais ces derniers sont sous le coup d'une OPA hostile menée par China Three Gorges. De leur côté, Engie et la Caisse des Dépôts ont annoncé vouloir céder 20 % de leur participation... Vous devinez à qui? Aux chinois! »* En conséquence, ceux-ci deviendront

## VERBATIM

**“IL Y A DES COÛTS PROPRES À L'ÉOLIEN EN MER : COÛTS DE STOCKAGE, DE VARIATION BRUTALE DE LA PRODUCTION, COÛTS D'ÉVICTION CAUSÉS PAR LA PRIORITÉ D'ACCÈS AU RÉSEAU, COÛTS DES DOMMAGES À LA PÊCHE, DE LA DESTRUCTION DES PAYSAGES CÔTIERS, ETC.”**

Rémy Prud'homme.  
 Dernier ouvrage paru: *“Le Mythe des énergies renouvelables”*, L'Artilleur, 320 pages, 20 €.

majoritaires et les parcs leur appartiendront. *« C'est ni plus ni moins une opération de transfert de fonds des contribuables français vers les promoteurs chinois »,* reprend Fabien Bouglé.

### Une utopie n'est jamais remise en cause par sa propre faillite

Aucun argument n'arrête les vendeurs de pales géantes. Non contents de casser la ligne d'horizon, là où l'œil, regardant l'infini, se repose enfin, de coûter très cher, de n'aider en rien l'industrie française, de dégrader des environnements encore préservés, en somme de ne présenter que des inconvénients, ils n'hésitent pas à piétiner le patrimoine humain. Quand Esnes-en-Argonne et Montzéville (Meuse) ont dû faire face, en 2016, à des projets d'implantation de parc éolien sur le site même de la bataille de Verdun, il a fallu toute la détermination des opposants et de la préfecture pour faire plier la société Quadran. Mais l'histoire est un éternel recommencement: cette fois, ce sont les plages du Débarquement qui sont visées. Pas moins de 75 éoliennes géantes viendront s'aligner devant Juno Beach, Gold Beach et le port artificiel d'Arromanches. *« C'est incroyable d'avoir pu seulement penser à ce site, déplore Elsa Joly, présidente de l'association Libre Horizon. Je ne sais pas dans quel bureau de quel préfet maritime ça s'est décidé, mais c'est insensé. Cette zone subaquatique, qui pourrait être bientôt classée au patrimoine mondial de l'Unesco, compte de nombreux vestiges, tant matériels qu'humains, des combats passés. »*

Pourquoi un tel acharnement? Face à la mer, face à ces horizons marins qu'il est supposé tant aimer, Nicolas Hulot se tortille, très mal à l'aise. *« Il reconnaît que c'est embêtant car, bien sûr, l'horizon, les pêcheurs, etc., raconte →*

*sans courant, explique Katherine Poujol, de l'association Gardez les caps, qui ferraille contre le projet en baie de Saint-Brieuc. Il y a des herbiers, du maërl, des mammifères marins, on est en plein dans le couloir de migration des oiseaux, c'est la plus grande réserve ornithologique de Bretagne, bref: c'est un non-sens écologique absolu. »* « Les poissons ne sont pas idiots, reprend Emmanuel Maquet. Dès la phase de prospection, ils vont évidemment partir, alors que s'ils étaient là, ce n'est pas par hasard, c'est que la zone est riche en nutriments. » Une zone qui sera vraisemblablement perdue pour la pêche durant les vingt ou quarante ans que durera la concession, les pêcheurs n'ayant aucune envie de jeter leurs filets dans des zones où il sera très difficile de les secourir en cas d'accident.

Des pêcheurs qui ne sont pas dupes des habituelles promesses de compensation et qui sont vent debout contre les différents projets. *« Le pêcheur est fier, bien sûr! Il préfère bosser que de*



## SOCIÉTÉ / ÉOLIENNES : TOUJOURS PLUS !

Emmanuel Macron entre Jean-Yves Le Drian et Nicolas Hulot, au cap Fréhel, le 20 juin. L'obstination.



STEPHANE MAHE/REUTERS

une opposante qui l'a interpellé lors de son escapade bretonne. *Mais il botte en touche, évoque les subventions, les emplois et, quand il voit que son interlocuteur n'est pas dupe, il dit que tout ça c'est pour la transition énergétique, alors c'est formidable...* » N'être jamais remise en cause par sa propre faillite: tel est le propre de l'utopie.

À cette pensée magique s'ajoute un angle mort conceptuel, une béance juridique. « *Il n'y a pas de définition claire de ce qu'est une énergie renouvelable*, explique Morvan Le Berre, avocat spécialiste du droit européen. *Ce vide procède de la volonté de l'Union européenne de rester neutre techniquement pour ne pas favoriser telle ou*

### UN COMBAT QUI VA CONCERNER DE PLUS EN PLUS DE MONDE ET POURRAIT CONDUIRE À RECONFIGURER LE PAYSAGE POLITIQUE.

*telle technologie nationale. Dans cette faille, des hommes d'affaires que je qualifierais poliment d'avisés se sont engouffrés, avec leurs définitions, leurs listes, au sommet desquelles on trouvait l'éolien. C'est un choix qui ne repose*

*sur rien de sérieux...* » Alors que le véritable coût de cette technologie devrait *de facto* l'exclure de tout mix énergétique un tant soit peu responsable, ses parts n'ont cessé d'y progresser. La difficulté à établir des comparaisons rigoureuses, des intérêts financiers considérables et l'air du temps ont constitué le tiercé gagnant de l'éolien. « *Il faut ajouter le marketing*, observe le juriste. *Une éolienne, tout le monde comprenait ce que c'était. En termes de communication, c'était très facile.* » Et puis les éoliennes nuisaient surtout aux ruraux (*lire notre article page 32*), quand c'était des citoyens qui, le plus souvent, décidaient.

Du moins jusqu'à aujourd'hui, car la donne est en train de changer. « *Je pense que ce combat va concerner de plus en plus de monde et pourrait conduire à une reconfiguration du paysage politique*, prophétise Fabien Bouglé. *Jusqu'à présent, le combat contre l'éolien recouvrait encore la ligne de fracture entre les villes et les campagnes, on avait affaire à un public moins organisé, on touchait une population peut-être plus démunie. Maintenant, même dans mon propre milieu, la finance, la gestion de biens privés, on commence à percevoir le problème. À l'île d'Yeu, il y a quelques personnes très connues et assez influentes qui sont farouchement opposées au projet. Je dis à Emmanuel Macron: "Faites attention."* » ●

Mickaël Fonton

### LE LITTORAL DU TOUQUET SAUVÉ PAR EMMANUEL MACRON ?

Dans le petit monde des opposants à l'éolien, on en fait des gorges chaudes. L'histoire se passe au Touquet, en juin 2017. À l'approche des législatives, le maire, Daniel Fasquelle, farouchement opposé au projet d'implantation d'éoliennes sur le littoral de sa commune, a déjà fédéré associations, élus locaux, pêcheurs. « *Comme c'est devenu un sujet politique, le candidat La République en marche,*

*Thibaut Guilluy, dont la suppléante n'est autre que Tiphaine Auzières, la belle-fille d'Emmanuel Macron, a fait venir Nicolas Hulot* », raconte la présidente de l'association Pulse (Pour un littoral sans éoliennes), Catherine Boutin. Et le ministre de reconnaître, très embêté, que « *oui, évidemment, c'est gênant* », etc. Un mois et demi plus tard et en dépit de la victoire de Daniel Fasquelle, un avis du préfet

maritime suspend le projet, au motif que les conditions favorables ne sont pas réunies. « *C'est la seule fois que ça s'est produit*, sourit Catherine Boutin. *Difficile de ne pas se dire que Tiphaine Auzières a sollicité son beau-père...* » Les défenseurs des sites du Tréport, d'Oléron, de Saint-Brieuc et les autres, où les « conditions favorables » ne sont pas davantage réunies, apprécieront. M. F.



Julien Aubert, député du Vaucluse.  
Lutter contre le dogme des énergies renouvelables.

## “On fait de l'éolien une religion”

Spécialiste des questions industrielles et énergétiques, le député (LR) du Vaucluse Julien Aubert appelle le gouvernement à cesser cette politique irresponsable sur le plan technique et méprisante pour les citoyens.

### Que pensez-vous de la volonté affichée par le gouvernement de se lancer dans l'éolien côtier ?

Le gouvernement ne tire jamais les conséquences des leçons du passé. Ainsi, Emmanuel Macron, sans d'ailleurs s'embarrasser d'un moindre débat budgétaire au Parlement, a annoncé qu'il conservait les six concessions éoliennes en mer, en diminuant de 40 % le coût. On parle ici de plus de 20 milliards d'euros financés par le contribuable pour une production de 18 à 22 % de l'année de l'électricité. En d'autres termes, Emmanuel Macron a fait un jugement de Salomon, mais la facture reste aussi salée que l'eau de mer.

### Comment expliquez-vous cette obstination alors que l'éolien rencontre désormais une opposition civique massive ?

L'éolien terrestre et l'éolien posé en mer créent une opposition sociale car personne n'a envie d'avoir des pylônes hauts d'une centaine de mètres dans son horizon. La méthode à la hussarde, qui fait fi des inquiétudes locales de nuisances sonores ou d'avenir des terrains utilisés, est mal comprise car elle ne correspond pas au discours politique qui accompagne les énergies renouvelables [ENR, NDLR]. Alors qu'on explique que les ENR sont des énergies de proximité, ancrées territorialement, elles sont déployées contre la volonté populaire.



MORIN/IP3 PRESS/MAXPPP

### Vous affirmez que la lutte contre le gaz carbonique est un prétexte. Qu'entendez-vous par là ?

Le nucléaire est une énergie décarbonnée. Ne disons pas que l'on cherche à améliorer le bilan carbone de la nation en développant des énergies renouvelables qui fonctionnent seulement 20 % du temps. Sortir du nucléaire, qui est

**“NICOLAS HULOT SCIE LA BRANCHE DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE DANS UN SILENCE ASSOURDISSANT.”**

une énergie qui emploie 220 000 personnes, fait vivre des territoires, ne produit pas de carbone, offre à la France un avantage industriel et fournit aux Français une électricité à bas coût, est une décision inconséquente.

### Quelle est selon vous l'influence exacte de Nicolas Hulot ?

En soutenant le rapport parlementaire inutilement alarmiste et tendancieux de Barbara Pompili, issu de la commission d'enquête sur la sécurité et la sûreté nucléaires, Nicolas Hulot scie la branche de la filière nucléaire dans un silence assourdissant. Et en interdisant la production d'hydrocarbures en 2040, il nous a résolument condamnés à devenir à 100 % importateurs d'énergies fossiles. Je considère que Nicolas Hulot doit aujourd'hui assumer une politique responsable ou démissionner. Il serait d'ailleurs plus sage que l'énergie revienne à un ministre de l'Industrie spécifique.

### Vous avez cosigné une tribune avec une dizaine de parlementaires de tous bords. Pensez-vous que l'éolien puisse devenir une question véritablement politique ?

Je suis inquiet car le dogme des ENR a pénétré une partie de la classe politique, même à droite. Or, si l'éolien flottant est une énergie acceptable, tout n'est pas à prendre dans les énergies renouvelables. On fait de l'éolien une nouvelle religion, ce qui coupe court à tout débat. Ce déni de démocratie se vérifie par le refus du pouvoir politique d'écouter les Français qui s'opposent à l'apparition de nouveaux projets éoliens terrestres près des habitations. Alors que le nucléaire est régulièrement pointé du doigt, les ENR, peu créatrices d'emploi, ne font jamais l'objet d'un tel traitement. Voilà pourquoi je viens de déposer une proposition de création de commission d'enquête sur le financement des énergies renouvelables afin de faire toute la lumière sur cette question. ●

Propos recueillis par Mickaël Fonton →





GILE MICHEL/SIPA

# Les campagnes au bord de la crise de nerfs

Alors que les premiers parcs arrivent en fin de vie, l'opposition à l'implantation de nouvelles éoliennes dans les zones rurales se fait de plus en plus forte.

La voiture, qui roule à petite allure sur un chemin caillouteux entre deux champs de luzerne en fleur, s'arrête bientôt au sommet d'un modeste vallon creusé par la Marne voisine. C'est le point de vue idéal. Quel que soit l'endroit où se porte le regard, les éoliennes sont là, de toutes tailles, accompagnées par les petites casemates vertes des armoires haute tension. Seules ou par groupes de sept ou huit, elles cernent littéralement ce bout de campagne champenoise. Quand on se trouve au pied du mât en acier recouvert de résine gris clair, la taille de la machine impressionne. Près de 150 mètres du sol au

sommet de la pale en fibre de verre, pale d'ailleurs immobile puisque cette journée de juillet est sans vent. « *Et ce n'est pas la plus grande*, précise Isabelle Pestre, maire de La Chaussée-sur-Marne. *Celle que vous voyez là-bas frôle les 200 mètres.* » C'est ici, au lieu-dit La Côte-l'Épinette, aux abords de ce gros village de 800 habitants, qu'a été posée, en 2002, la première éolienne de la région. Une attraction touristique, à l'époque. « *Les gens venaient la voir, on ne parlait que de ça*, raconte l'élue. *Tout le monde ou presque, moi y compris, était très enthousiaste...* » Mais la singularité est devenue la norme, les mâts se sont ajoutés aux mâts, et

l'attraction touristique est devenue repoussoir, obsession. « *Quand on arrive, de nuit, par la route de Châlons, toutes ces lumières rouges, tous ces flashes blancs, qui dominent l'horizon, c'est un spectacle vraiment angoissant* », poursuit Isabelle Pestre.

## Les promoteurs restent sourds aux plaintes des habitants

Et s'il n'y avait que l'esthétique! Parvenue en fin de vie, la première éolienne de 2002 a été remplacée par une autre, plus grande, plus puissante. Les promoteurs parlent de « *repowering* » (ce qui, au passage, dit assez bien le caractère étranger de ces technologies et



À proximité d'un village du Loir-et-Cher.  
Une technologie inutile et coûteuse.

de leur marché), terme que l'on peut traduire par "renforcement", "recharge" ou "réalimentation". Le problème est que celle-ci ne se fait pas place pour place: il est impossible de fixer une nouvelle éolienne sur les fondations de la première. Il faut la planter 30 mètres plus loin. « Pour une éolienne, comptez entre 300 et 400 mètres carrés d'emprise au sol et entre 1 000 et 1 500 tonnes de béton et de ferraille pour le socle », rappelle Jean-Louis Butré, président de la Fédération environnement durable (FED). Si, dans l'absolu, une éolienne prend peu de place, celle-ci est à jamais perdue, la loi n'obligeant pas le promoteur (ou le propriétaire du terrain — qui n'en aurait guère les moyens, en dépit de la rente perçue) à extraire l'intégralité du béton coulé. « On nous rebat les oreilles avec la biodiversité, on nous parle décontamination, réhabilitation, et on s'apprête à semer tranquillement dans le sol du pays des milliers de petits blockhaus », tempête l'élue, fille et femme d'agriculteur, qui, sur cette question du démantèlement, a interpellé préfet, sénateur et jusqu'à Nicolas Hulot. À l'horizon 2025, si la transition énergétique se déroule comme le souhaitent ses partisans, ce seront 30 millions de tonnes de béton qui vont être coulées dans le sol pour permettre l'installation des nouveaux parcs éoliens.

Dans la région Grand-Est, la Marne est particulièrement bien servie avec 400 éoliennes installées, une centaine d'autres à venir et près de 200 dossiers en cours d'instruction. Le système a ceci de pervers que ce sont ceux qui en ont déjà qui accueillent les nouvelles, non parce que l'emplacement serait particulièrement bien venté mais parce que, comme le confie un élu des Ardennes, autre région sinistrée, « plus personne ne veut aujourd'hui accueillir d'éoliennes, c'est le ras-le-bol général ». Entre les zones militaires, les couloirs aériens et les domaines viticoles, qui refusent absolument de voir

## QUE LE VENT COÛTE CHER !

30

C'est, en millions de tonnes, le poids du béton qui sera injecté dans le sol et qui a de fortes chances d'y rester.

12 000

C'est, en kilomètres, la longueur du convoi de camions-toupies de béton nécessaire à la pose de l'ensemble des nouvelles éoliennes.

20 000

C'est le nombre d'éoliennes que pourrait compter la France en 2025.

300 000

C'est, en euros, le coût approximatif du démantèlement d'une éolienne. Le promoteur doit provisionner 50 000 euros.

des éoliennes au milieu de leurs vignes (« et les puissants savent parler aux puissants », note Isabelle Pestre), ce sont les agriculteurs, les ruraux, qui collectionnent les nuisances, parfois sans compensations financières adéquates puisque ce sont les communautés de communes qui empochent l'argent. « Dans mon village il n'y a pas une rue qui n'ait été éventrée, pas un chemin plusieurs fois défoncé, pas un champ qui ne soit truffé de câbles, se désole Isabelle Pestre. Il y en a partout. Chaque éolienne, c'est un raccordement de plus vers le centre RTE [Réseau de transport d'électricité] où converge l'électricité du secteur, des travaux lourds, parfois des procédures judiciaires pour

lesquelles nous manquons de temps et de moyens. » Sourds aux plaintes des habitants, les promoteurs parlent de « favoriser l'énergie éolienne des territoires où elle est déjà acceptée », félicitent « les régions à énergie positive », dessinent le futur, etc. Que la transition énergétique, dans son engouement pour les renouvelables, dispose d'éléments de langage déjà très rodés, que les communiqués ministériels diffusent presque quotidiennement, devrait alerter sur son caractère contraignant, voire potentiellement totalitaire.

Et la critique est ardue. Dans une réunion d'élus, de professionnels et d'associatifs où étaient évoquées les modalités du *repowering* à venir pour la région, le représentant d'Enedis ayant fait remarquer qu'il y avait désormais de gros problèmes d'acceptabilité, qu'il était difficile d'obtenir accords et permis, « son homologue de RTE s'est énervé et lui a dit que, de toute façon, c'était comme ça, qu'il fallait que ça se fasse », raconte un président d'association. « On sent une certaine forme de mépris, confirme Isabelle Pestre. Pour les travaux d'extension du transformateur, comme j'avais protesté, on m'a concédé une compensation paysagère. J'ai mis dix-huit mois à obtenir quelques arbres et ils ne sont même pas tous plantés... »

Que l'enthousiasme de 2002 semble loin ! Bien sûr, certains agriculteurs ont gagné de l'argent, certaines communes ont pu conserver des groupes scolaires, ouvrir des espaces culturels, employer une secrétaire ou un vigile. Une économie peut exister localement, mais est-elle vertueuse ? Pour produire une énergie intermittente, inadaptée et dont la France n'avait pas besoin, était-il nécessaire de saccager ainsi des paysages ? Cette croisade contre les énergies de l'ancien monde méritait-elle tant de bruits, tant de travaux, tant d'argent public dépensé ? Il doit être permis d'en douter. ●

M. F.